



Mon propriétaire me réclame des sommes sans justificatif

Par **Saboo2508**, le **22/11/2011** à **13:25**

Bonjour,

Mon propriétaire me réclame les sommes relatives à la consommation d'eau ainsi qu'à la taxe d'ordures ménagères. Cependant, il ne me fournit aucun justificatif concernant les montants demandés. Est-ce normal ?

Merci

Par **mimi493**, le **22/11/2011** à **17:42**

non.

Pour la TEOM il doit fournir copie de son avis de taxe foncière.

Pour l'eau, avez-vous un compteur ? Est-ce la seule charge locative ? maison, appartement ?